

**ÉVALUATION PERIODIQUE DES PROGRAMMES  
DE MAITRISE RECHERCHE ET DE MAITRISE  
PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DENTAIRES**

Faculté de médecine dentaire

*Conseil universitaire du 12 juin 2018*



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

## **SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION**

Les programmes de maîtrise recherche et de maîtrise professionnelle en sciences dentaires sont rattachés à la Faculté de médecine dentaire (FMD). Ces programmes comptent 45 crédits et se déclinent de la façon suivante :

### **Maîtrise recherche sans majeure**

- Maîtrise en sciences dentaires — avec mémoire ;

### **Maîtrise recherche avec majeure**

- Maîtrise en sciences dentaires — endodontie — avec mémoire ;
- Maîtrise en sciences dentaires — gérodontologie — avec mémoire ;
- Maîtrise en sciences dentaires — parodontie — avec mémoire ;

### **Maîtrise professionnelle avec majeure**

- Maîtrise en sciences dentaires — chirurgie buccale et maxillo-faciale.

La maîtrise en sciences dentaires — avec mémoire s'adresse aux étudiants qui souhaitent mener une carrière en recherche ou en enseignement dans le domaine de la santé buccodentaire. Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise recherche avec majeure (endodontie, gérodontologie, parodontie) doivent obligatoirement suivre en parallèle le programme de formation dentaire spécialisée<sup>1</sup> correspondant (endodontie, gérodontologie, parodontie). La durée totale de ces programmes combinés est de deux ans (gérodontologie) ou de trois ans (parodontie, endodontie).

Pour leur part, les étudiants qui souhaitent acquérir une formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale doivent suivre conjointement la maîtrise professionnelle en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale, le programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, ainsi que le doctorat de premier cycle en médecine. La durée totale de ces trois programmes combinés est de six ans.

Les programmes de formation dentaire spécialisée en parodontie et en chirurgie buccale et maxillo-faciale sont reconnus par la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC ; 2013-2020). Des démarches sont en cours en vue de faire reconnaître par l'Ordre des dentistes du Québec comme spécialité la médecine dentaire en gérodontologie. Pour sa part, le programme de formation dentaire spécialisée en endodontie est offert depuis 2016. Un agrément préliminaire par la CADC a été obtenu en novembre 2017. Une visite pour un agrément complet est prévue au plus tard en 2019.

La présente évaluation porte uniquement sur les programmes de maîtrise en sciences dentaires. Ces programmes font l'objet d'une deuxième évaluation périodique, la dernière évaluation périodique remontant à 2008 (CU-2008-51). À la session d'automne 2017, 22 étudiants étaient inscrits à un programme de maîtrise en sciences dentaires avec majeure (7 en chirurgie buccale et maxillo-faciale, 4 en endodontie, 4 en gérodontologie et 7 en parodontie). Par ailleurs, un étudiant était inscrit à la maîtrise en sciences dentaires — avec mémoire (sans majeure).

---

1. Selon l'article 136 b) du Règlement des études, « les programmes de formation dentaire spécialisée permettent aux résidents d'acquérir la formation nécessaire à une pratique spécialisée dans le domaine de la médecine dentaire. Ces programmes mènent à un diplôme d'études supérieures (D.E.S.), suivi du nom de la spécialité. » La FMD offre des programmes de formation dentaire spécialisée en endodontie (114 crédits), en gérodontologie (67 crédits), en parodontie (104 crédits) et en chirurgie buccale et maxillo-faciale (148 crédits).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a consulté les dossiers d'autoévaluation préparés pour les agréments des programmes de formation dentaire spécialisée en parodontie et en chirurgie buccale et maxillo-faciale, a réalisé trois consultations auprès des personnes concernées par les programmes de maîtrise en sciences dentaires (étudiants, diplômés et enseignants) et a demandé des informations complémentaires à la direction des programmes.

Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est ensuite réuni pour analyser la documentation disponible. Afin de porter un jugement sur les programmes de maîtrise en sciences dentaires, il s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>2</sup>.

Le CIEP juge que les programmes de maîtrise en sciences dentaires sont pertinents et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Par ailleurs, il a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et il a fait une suggestion pour les améliorer. Conformément à la Politique, la doyenne de la FMD devra proposer des moyens pour y donner suite dans un plan d'action.

### **PRINCIPALES FORCES**

- La compétence et la disponibilité des enseignants ;
- La gestion proactive des programmes et le dévouement du directeur des programmes ;
- L'employabilité des diplômés ;
- Les projets de recherche réalisés en collaboration avec le milieu ;
- La complémentarité des programmes de formation spécialisée en médecine dentaire offerts à l'Université Laval par rapport à ceux offerts au Québec ;
- La qualité des cours (pertinence, diversité, contenu à jour) ;
- La qualité de l'enseignement ;
- L'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants dans les programmes ;
- L'encadrement des activités de recherche ;
- Les possibilités pour les étudiants de participer à des activités scientifiques ainsi qu'à la rédaction d'écrits scientifiques ;
- Les locaux et les équipements à la disposition des étudiants et des enseignants.

### **RECOMMANDATIONS**

- R1 Que l'on remplace la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une majeure à la maîtrise recherche.
- R2 Que l'on s'assure qu'il y a plusieurs professeurs responsables des cours obligatoires.

---

2. Source : [https://www.vre.ulaval.ca/fileadmin/site\\_VREAI/Documents\\_VREAI/Procedures\\_evaluation/VF-Politique-evaluation-periodique-CU-2015-32.pdf](https://www.vre.ulaval.ca/fileadmin/site_VREAI/Documents_VREAI/Procedures_evaluation/VF-Politique-evaluation-periodique-CU-2015-32.pdf)

## **SUGGESTION**

- S1 Que l'on poursuive les efforts afin d'identifier un cours en méthodes statistiques qui répond davantage aux besoins des étudiants.

# Évaluation périodique des programmes de

**Maîtrise recherche et maîtrise professionnelle en sciences dentaires**

## **PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE** de la Faculté de médecine dentaire

soumis au  
Vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Mai 2018

## **1. Introduction**

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la doyenne de la Faculté de médecine dentaire a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Les programmes de maîtrise recherche et de maîtrise professionnelle en sciences dentaires font l'objet d'une deuxième évaluation périodique, la dernière évaluation périodique remontant à 2008 (CU-2008-51). Selon les normes établies à partir de la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le CIEP juge que ces programmes de cycles supérieurs sont pertinents et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes, détaillées dans son rapport synthèse d'évaluation. Notons en particulier, i) la compétence et la disponibilité des enseignants, ii) la gestion proactive des programmes et le dévouement du directeur des programmes, iii) l'employabilité des diplômés, iv) les projets de recherche réalisés en collaboration avec le milieu, v) la complémentarité des programmes de formation spécialisée en médecine dentaire offerts à l'Université Laval par rapport à ceux offerts au Québec, vi) la qualité des cours (pertinence, diversité, contenu à jour), vii) la qualité de l'enseignement, viii) l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants dans les programmes, ix) l'encadrement des activités de recherche, x) les possibilités pour les étudiants de participer à des activités scientifiques ainsi qu'à la rédaction d'écrits scientifiques et xi) les locaux et les équipements à la disposition des étudiants et des enseignants.

Par ailleurs, le CIEP a formulé deux recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et il a fait une suggestion pour les améliorer.

## **2. Présentation de la discipline, des programmes et des perspectives d'avenir**

En plus de former des dentistes généralistes, la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval offre également des programmes permettant de devenir dentistes spécialistes dans divers domaines comme la parodontie, l'endodontie, la gérodontologie et la chirurgie buccale et maxillo-faciale. Toutes ces formations spécialisées doivent être suivies en parallèle avec une maîtrise en sciences dentaires. Ainsi, les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise recherche avec majeure en endodontie, en gérodontologie ou en parodontie sont des dentistes généralistes qui désirent se spécialiser dans un de ces champs professionnels reconnus.

Pour leur part, les étudiants qui souhaitent acquérir une formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale doivent suivre conjointement la maîtrise professionnelle en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale, le programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, ainsi que le doctorat de premier cycle en médecine. La durée totale de ces trois programmes combinés est de six ans.

Enfin, la maîtrise en sciences dentaires avec mémoire et sans majeure s'adresse aux étudiants qui souhaitent mener une carrière en recherche et en enseignement dans le domaine de la santé buccodentaire.

Les programmes de formation dentaire spécialisée en parodontie et en chirurgie buccale et maxillo-faciale sont reconnus par la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC ; 2013-2020). Le programme de formation spécialisée en endodontie, offert depuis 2016, a déjà reçu un agrément préliminaire et son évaluation définitive est prévue en 2019. Des démarches sont en cours en vue de faire reconnaître la gérodontologie comme spécialité de la médecine dentaire par l'Ordre des dentistes du Québec.

La Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval se distingue en étant la seule en Amérique du Nord à offrir des programmes francophones de spécialité en endodontie, en parodontie, en gérodontologie et en chirurgie buccale et maxillo-faciale. Au Québec, en plus de l'Université Laval, l'Université de Montréal offre aussi des formations dentaires spécialisées combinées à des programmes de maîtrise en sciences dentaires, mais dans des domaines de spécialité différents. Ainsi, les programmes offerts par ces deux universités sont complémentaires. À l'exception de la région de Montréal, l'offre de soins dentaires spécialisés est relativement faible au Québec en raison du petit nombre de dentistes spécialistes. Or, ces spécialistes sont nécessaires pour appuyer le travail des dentistes généralistes en assurant la gestion des problèmes complexes. Il ne fait aucun doute que le niveau et la qualité des soins dentaires sont toujours rehaussés par une offre de service équilibrée qui inclut la possibilité pour les patients d'être référés à des dentistes spécialistes.

Les programmes de parodontie et de chirurgie buccale et maxillo-faciale sont bien établis et, au fil des ans, l'Université Laval a formé plusieurs parodontistes et chirurgiens buccaux qui offrent des services directs à la population aux quatre coins de la province et qui contribuent à améliorer la santé buccodentaire de notre société. Constatant un manque important de spécialistes en endodontie, la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval a démarré un programme d'endodontie avec maîtrise il y a deux ans. Les premiers spécialistes obtiendront leur diplôme l'an prochain et pourront à leur tour commencer à offrir leurs services spécialisés partout en province.

La gérodontologie s'intéresse aux soins dentaires aux personnes âgées en perte d'autonomie. Cette population étant grandissante, les besoins sont criants et très peu comblés. La Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval est un chef de file en gérodontologie, la seule institution au Québec offrant une telle formation. Les instances gouvernementales sont de plus en plus préoccupées par l'importance d'organiser et d'offrir des soins dentaires aux personnes âgées en perte d'autonomie et se tournent vers l'Université Laval pour développer des programmes provinciaux.

Le fait que tous ces programmes soient liés à un programme de maîtrise de 45 crédits rehausse le niveau scientifique de la formation. On s'assure ainsi que tous les dentistes spécialistes formés appliquent une démarche scientifique rigoureuse tout en collaborant au développement et à l'avancement des connaissances. Ces programmes contribuent significativement à améliorer la qualité des soins dentaires offerts à la population québécoise. Les perspectives d'avenir de cet ensemble de programmes semblent excellentes en raison de trois besoins très actuels et importants : le besoin d'offre de soins dentaires à la population vieillissante en perte d'autonomie, le besoin de dentistes spécialistes en région, et le besoin de professeurs spécialistes qualifiés dans les facultés de médecine dentaire.

### 3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

#### **R1 - Que l'on remplace la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une majeure à la maîtrise recherche.**

##### **A-1.1 Élaborer le contenu du programme de maîtrise recherche en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale**

Pendant la session Hiver 2018, le directeur du programme a élaboré la structure du programme de maîtrise recherche en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale. Celle-ci a été approuvée par le comité de programme, la vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, et la doyenne de la Faculté.

##### **A-1.2 : Entreprendre les démarches institutionnelles requises pour remplacer la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une maîtrise recherche avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale**

Lors de sa réunion du 8 février 2018, le comité des programmes de maîtrise en sciences dentaires a adopté à l'unanimité une proposition allant dans ce sens (suite à la réception, fin janvier 2018, du rapport préliminaire du CIEP). Voici l'extrait du procès-verbal s'y rapportant : « Résolution CPMSD 08.02.2018-01. Que l'on entreprenne les démarches nécessaires afin de remplacer la maîtrise professionnelle en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une maîtrise recherche en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale. »

Ce remplacement a également été entériné par le Conseil de la Faculté de médecine dentaire lors de sa réunion du 15 février 2018, et par le comité de programme du programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, à sa réunion du 22 février 2018.

Avec l'appui unanime par résolutions des différentes instances facultaires, une demande formelle de changement de programme a été transmise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales le 29 mars 2018. Cette demande présente en détail toutes les modifications proposées pour transformer la maîtrise professionnelle en maîtrise recherche et est toujours sous analyse et en attente d'approbation.

##### *Résultats escomptés :*

Sous réserve de l'approbation par la Faculté des études supérieures et postdoctorales, il est attendu que la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale soit remplacée par une maîtrise recherche en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale. Ce changement permettra de bien refléter la réalité quant au contenu de la formation, celle-ci en étant véritablement une de recherche. Ce changement aura également l'avantage d'uniformiser l'offre de formation au niveau de la maîtrise pour les étudiants inscrits dans les différents programmes de formations spécialisées de la Faculté, soit en chirurgie buccale et maxillo-faciale, endodontie, gérodonnologie ou parodontie.

## **R2 - Que l'on s'assure qu'il y a plusieurs professeurs responsables des cours obligatoires.**

### **A-2.1 : Confier la responsabilité des cours obligatoires à plusieurs professeurs**

En 2017-2018, un seul professeur était responsable de l'enseignement de quatre des cinq cours obligatoires des programmes de maîtrise en sciences dentaires. Ce professeur est également directeur des programmes. Toutefois, une vingtaine de professeurs de la Faculté de médecine dentaire participent à l'encadrement des étudiants. Dans le but d'assurer la pérennité de l'offre de cours obligatoires, ceux-ci seront désormais confiés à plusieurs professeurs ayant des expertises diversifiées.

En 2018-2019, le professeur actuellement responsable des quatre cours obligatoires sera en année d'étude et de recherche. Les cours en question ont donc déjà été confiés à trois autres professeurs et font partie de leur charge de travail pour la prochaine année académique. Ces trois autres professeurs d'expérience s'approprient le contenu des cours obligatoires du programme de maîtrise et seront en mesure d'en assurer la pérennité. Chacun d'entre eux possède soit une maîtrise, soit un doctorat.

#### *Résultats escomptés :*

Dès septembre 2018, trois professeurs différents du responsable actuel seront en charge des cours obligatoires du programme de maîtrise en sciences dentaires, assurant la pérennité de l'offre de cours.

## **4. Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

### **S1 - Que l'on poursuive les efforts afin d'identifier un cours en méthodes statistiques qui répond davantage aux besoins des étudiants.**

#### **AS-1.1 : Consulter des directeurs de programmes d'études supérieures ayant une composante en statistique**

Depuis plusieurs années, les étudiants font part, à la direction de programme, de préoccupations en rapport avec le contenu du cours de méthodes statistiques. Ceux-ci constatent que le cours ne répond pas adéquatement aux besoins spécifiques de leur formation.

Plusieurs cours différents ont été proposés aux étudiants au fil des ans afin de tenter de trouver un cours mieux adapté pour eux, mais l'inadéquation persiste. Des discussions informelles indiquent que cette inadéquation semble être constatée par des étudiants d'autres programmes d'études supérieures à l'Université Laval.

Pendant la session Été 2018, le directeur du programme consultera les directeurs de programme d'études supérieures ayant une composante en statistique afin de connaître les besoins de formation de leurs étudiants et leur intérêt à contribuer à l'élaboration d'un cours modulaire à l'intérieur duquel les concepts traités et les exemples utilisés pourraient être choisis parmi un ensemble plus large. Chacun des directeurs intéressés pourrait contribuer (directement ou indirectement via un professeur dans leur programme) à l'élaboration de ce contenu fédérateur.

**AS-1.2 : Développer un nouveau cours en statistique modulaire fédérateur**

Un cours de statistique fédérateur sera élaboré, en tenant compte des besoins des étudiants des différents programmes. Ce cours sera créé de façon modulaire, à distance, de façon à ce que son contenu puisse être adapté aux besoins des différents programmes de formation à l'Université Laval. Un professeur de la Faculté de médecine dentaire pilotera ce dossier.

**AS-1.3 : Mettre à l'horaire le cours de statistique modulaire fédérateur**

Il est prévu qu'à la Faculté de médecine dentaire, le cours de statistique soit offert en ligne à la session Automne 2019.

*Résultats escomptés :*

Il est attendu que le nouveau cours de méthodes statistiques soit développé en 2018-2019 et offert à compter de la session Automne 2019 et que son contenu soit aligné avec les besoins des étudiants inscrits à la maîtrise en sciences dentaires, tout en pouvant être adapté aux besoins d'autres programmes ayant une composante en statistique.

## 5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R1 - Que l'on remplace la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une majeure à la maîtrise recherche.</b>			
A-1.1	Élaborer le contenu du programme de maîtrise recherche en sciences dentaires avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale	H2018 Réalisé	Directeur du programme Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche Doyenne
A-1.2	Entreprendre les démarches institutionnelles requises pour remplacer la maîtrise professionnelle en chirurgie buccale et maxillo-faciale par une maîtrise recherche avec majeure en chirurgie buccale et maxillo-faciale	A2018 En cours	Directeur du programme Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche Doyenne FESP
<b>R2 - Que l'on s'assure qu'il y a plusieurs professeurs responsables des cours obligatoires.</b>			
A-2.1	Confier la responsabilité des cours obligatoires à plusieurs professeurs	A2018 H2019	Doyenne Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche
<b>S1 - Que l'on poursuive les efforts afin d'identifier un cours en méthodes statistiques qui répond davantage aux besoins des étudiants.</b>			
AS-1.1	Consulter des directeurs de programmes d'études supérieures ayant une composante en statistique	E2018 En cours	Directeur des programmes
AS-1.2	Développer un nouveau cours en statistique modulaire fédérateur	A2018 à E2019	Professeurs Directeur des programmes
AS-1.3	Mettre à l'horaire le cours de statistique modulaire fédérateur	A2019	Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche

## 6. Remerciements

La doyenne de la Faculté de médecine dentaire remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à cet important exercice d'évaluation périodique des programmes. En particulier, elle tient à saluer l'excellent travail du directeur des programmes, M. Luc Giasson, ainsi que celui de la vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, Mme Fatiha Chandad. Le support de l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes a été grandement apprécié tout au long du processus.

**Cathia Bergeron**  
**Doyenne**  
**Faculté de médecine dentaire**